



CORPORATION MUNICIPALE DE: Notre-Dame-de-Ham

# AVIS PUBLIC

EST, PAR LES PRÉSENTES, DONNE PAR LE SOUSSIGNÉ(E) Louise Côté  
SECRÉTAIRE-TRÉSORIER DE LADITE CORPORATION, QUE LES MEMBRES DU CONSEIL, LORS D'UNE  
SESSION  RÉGULIÈRE OU  SPÉCIALE QUI SERA TENUE lundi LE 7 juin 2021  
A 19h30 HEURES, À (LIEU) Centre Communautaire NDH

STATUERONT SUR LA DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE SUIVANTE:

NATURE ET EFFETS DE LA DEMANDE: Implanter une piscine hors terre 21'  
en pour devant de la résidence - prohibé d'installer piscine  
en pour devant. La piscine sera installée à une  
distance d'environ 20 mètres de la ligne avant de la  
propriété

CETTE DEMANDE EST LOCALISÉE COMME SUIVIT:

NO. CIVIQUE: 27 RUE OU RANG: Ch. Buchard NO.(S) LOT(S): 26A-P  
ZONE: V1

TOUTE PERSONNE OU ORGANISME INTÉRESSÉS POURRONT SE FAIRE ENTENDRE PAR LE CONSEIL  
RELATIVEMENT À CETTE DEMANDE DE DÉROGATION.

FAIT ET DONNÉ A Notre-Dame-de-Ham CE 20<sup>e</sup>  
JOUR DU MOIS DE Mai 2021

SIGNÉ: Côté  
(SECRÉTAIRE-TRÉSORIER OU GREFFIER)

(CET AVIS EST PUBLIÉ AU MOINS 15 JOURS AVANT LA TENUE DE LA SESSION)

## CERTIFICAT DE PUBLICATION:

JE, SOUSSIGNÉ(E),  SECRÉTAIRE-TRÉSORIER OU  GREFFIER  
DE LA CORPORATION MUNICIPALE DE Notre-Dame-de-Ham  
CERTIFIE SOUS MON SERMENT D'OFFICE:

POUR SECRÉTAIRE-TRÉSORIER: AVOIR PUBLIÉ LE PRÉSENT AVIS PUBLIC EN AFFICHANT UNE COPIE  
À CHACUN DES DEUX ENDROITS DESIGNÉS PAR LE CONSEIL. Jeudi  
LE 20 mai 21, ENTRE 9 ET 16 HEURES.

POUR GREFFIER:

AVOIR PUBLIÉ LE PRÉSENT AVIS EN FAISANT PARAÎTRE UNE COPIE DANS LE  
JOURNAL \_\_\_\_\_ ÉDITION DU, \_\_\_\_\_ ET EN AFFICHANT  
UNE COPIE DANS LE BUREAU DE LA MUNICIPALITÉ.

EN FOI DE QUOI JE DONNE CE CERTIFICAT CE: 20 mai 2021

SIGNÉ: Côté